Le contexte de la gestion des risques économiques en agriculture

par Jean Cordier, Professeur Agrocampus Ouest

Journée Risques en agriculture

25 septembre 2018
Chambres d'Agriculture de Normandie

Carte des risques économiques en agriculture

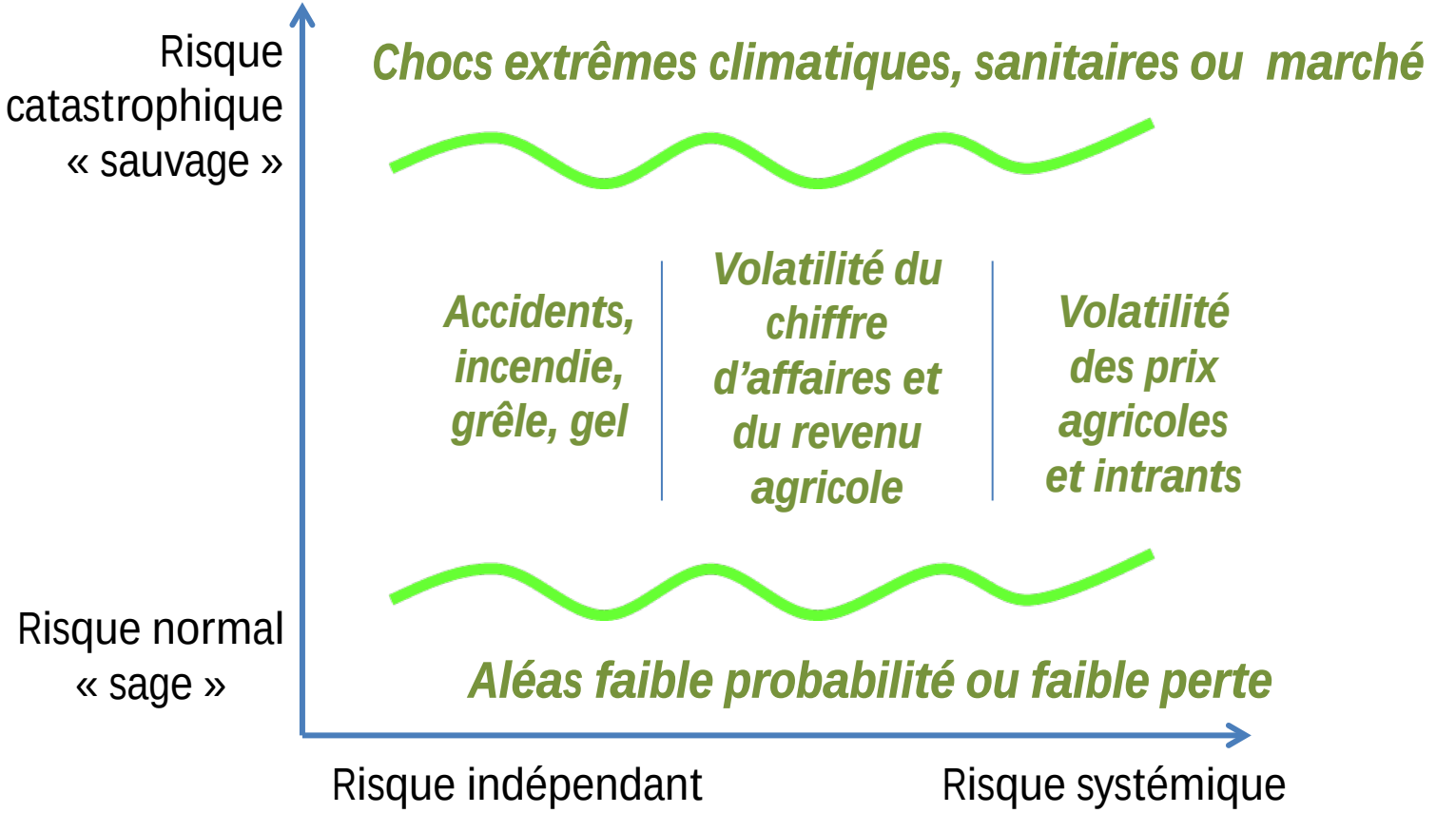

Adapté de Cordier et al. (2004)

Volatilité des prix dans l'Union Européenne

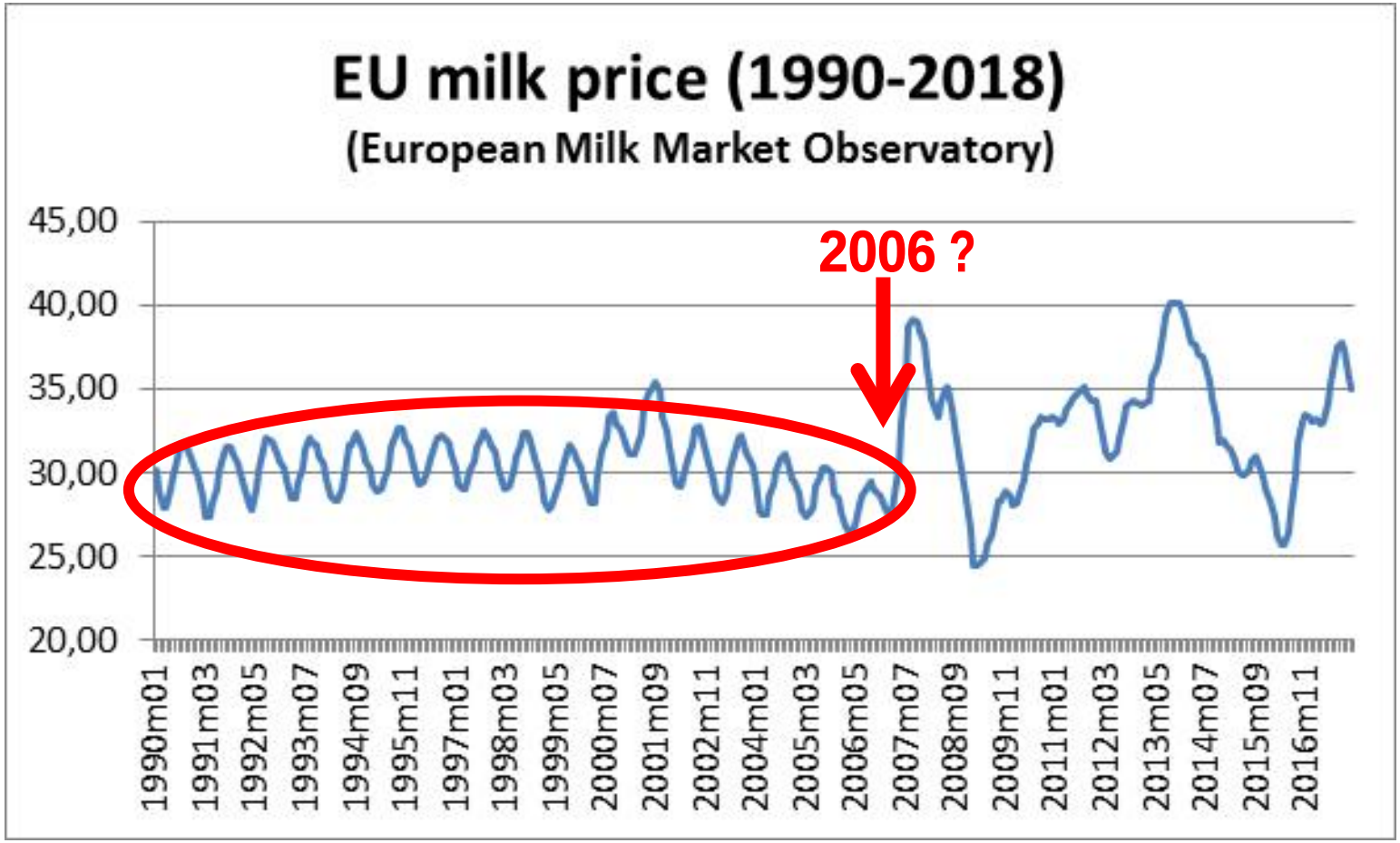

… liée à la volatilité des prix mondiaux

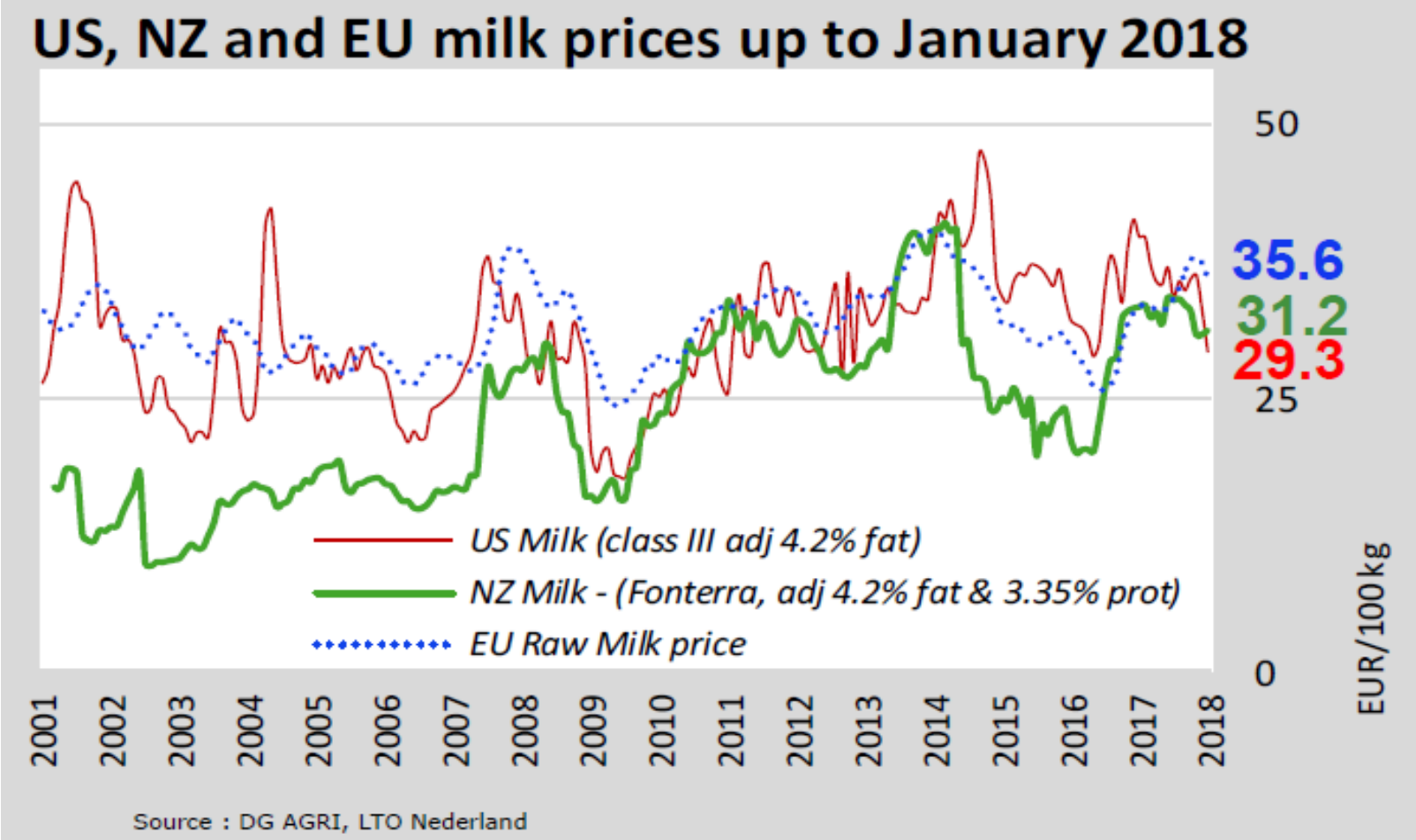

Mais surtout volatilité de la marge aux 1.000 litres

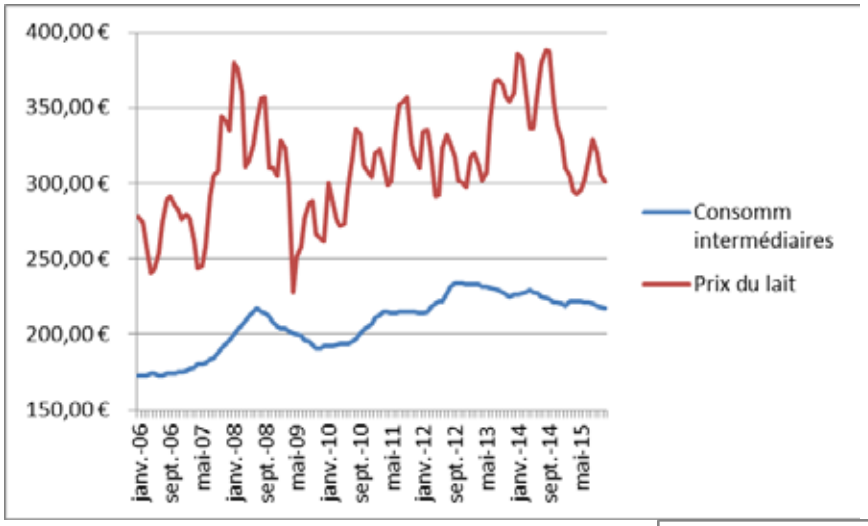

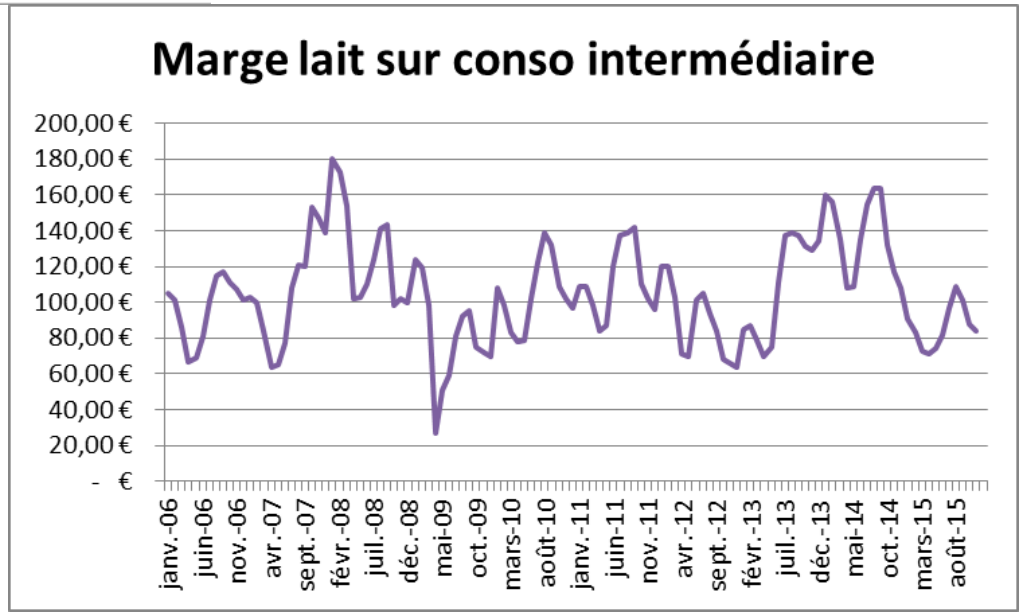

Tout l'indique : le risque agricole est en croissance

La gestion du risque : indispensable pour la compétitivité et la répartition de valeur

1. Indispensable pour la compétitivité

   Pourquoi ?

   - **La gestion des risques donne une capacité d'investissement**
   - **L'investissement est à la source de la compétitivité**

2. Indispensable pour la répartition de valeur ajoutée

   Pourquoi ?

   - **La gestion des risques permet une contractualisation long terme**
   - **La contractualisation fonde la répartition de valeur ajoutée dans la filière**

Les **instruments** de gestion des risques sont indispensables pour l'agriculteur **et** pour la chaine agro-alimentaire

Une diversité d'instruments de gestion du risque

Gestion en interne :

1. Diversification des productions
2. Prévention/Maîtrise technique (produits phyto et véto)
3. Epargne de précaution (*une vraie !*)

Gestion en externe :

1. Contractualisation de filière (prix et coût de production) fondée sur marchés à terme (céréales/oléag.) ou autres références (lait/porc)
2. Assurances (rendement) sur risques indépendants (dits « assurables ») … mais aussi chiffre d'affaires et marge
3. Fonds mutuels (climatiques, sanitaires et « marge brute ») sur risques « non assurables »
4. Coopératives (mix de contractualisation et de fonds mutuel)

Les instruments de gestion du risque

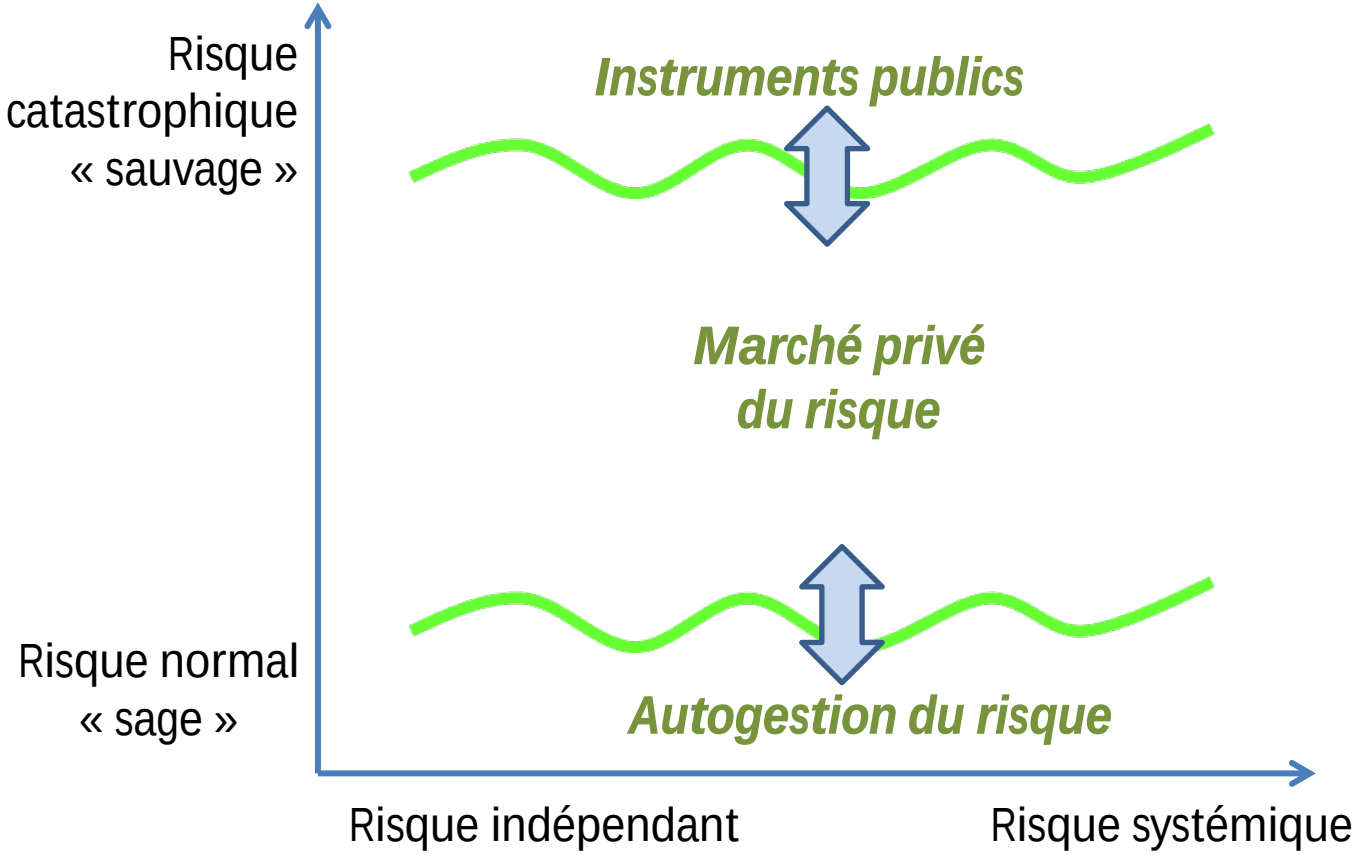

Adapté de Cordier et al. (2004)

§ nécessité de coordination (et non pas d'éviction)

Les instruments de gestion du risque

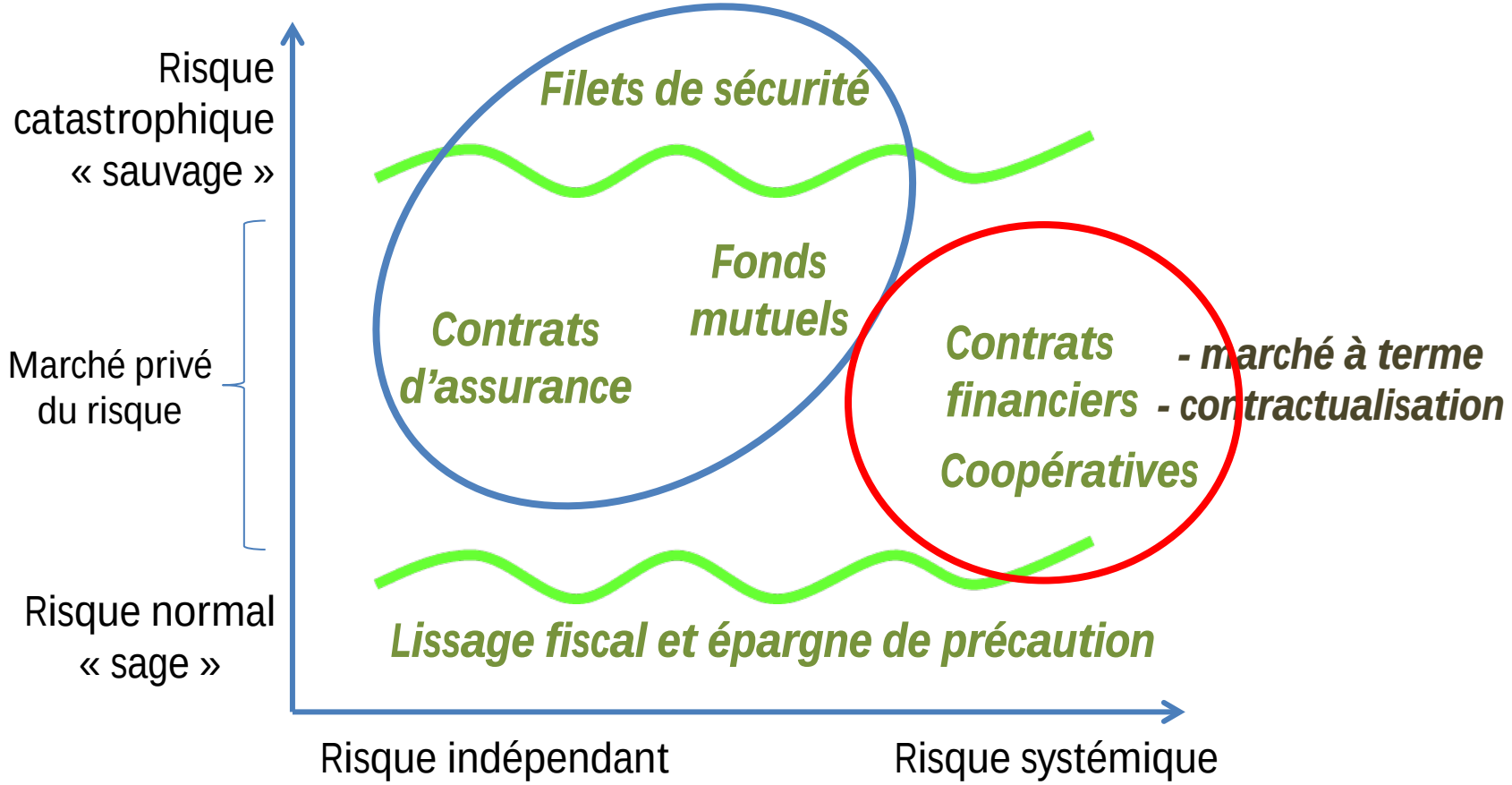

Cordier (2017)

§ les instruments sont spécifiques au type de risque
§ les instruments sont complémentaires

Le cercle rouge

1. Gestion de la volatilité intra-annuelle des prix (basée sur marché à terme) (céréales/oléagineux)

2. Gestion de la volatilité pluri-annuelle des prix (basée sur l'anti-corrélation des gains/pertes)
   - contrats structurés sur le prix (type swaps de prix, tunnels) – Herta/Porc Armor
   - contrats structurés sur la marge (idem mais avec prise en compte des coûts de production) (Intermarché/Aveltis_Prestor – Coop Glanbia)

Le swap de prix Herta / Porc Armor

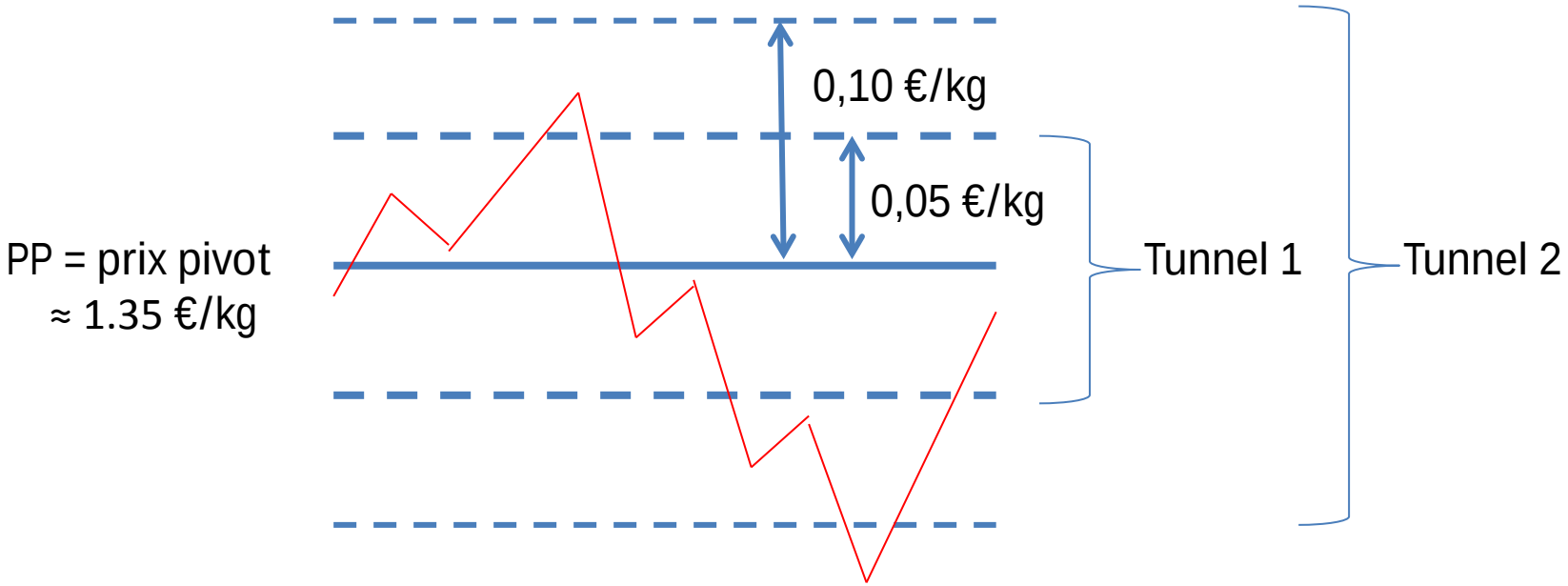

Compensateur : HERTA			Compensateur : éleveur	
< PP-0,10	-0,10<=PP<-0,05	-0,05<= PP<=+0,05	+0,05<PP<=+0,10	>PP+0,10
		compensation :		
50%	75%	100%	75%	50%

Le cercle bleu

- La PAC 2014-2020 = 3 articles dans pilier 2
- Article 37 = les assurances agricoles
- Article 38 = fonds mutuels sur risques de production => le FMSE en France
- Article 39 = Instrument de Stabilisation du Revenu (ISR)

Très peu utilisé car mal conçu

- Règlement Omnibus applicable au 01/01/18
  => levée des principales contraintes

Une situation européenne sous développée

- Marchés à terme pour seulement quelques produits (quelle crise du lait 2015-16 si marché à terme ?)
- Assurances généralisées, efficaces, mais faibles taux de couverture (différentes raisons dont éviction par aides ex-post)
- Une boîte à outils PAC 2014-2020 non utilisée car mal conçue
- Par contre **72 % du budget agricole UE en paiements directs qui ne résolvent rien** sur les effets de la volatilité et des crises

Comment progresser en France et dans l'UE ?

- Il faut des aides publiques **pour la création de biens publics** (biodiversité, environnement, lutte contre changement climatique)
- Et **des aides à la gestion du risque**
  - **Comment ?**
  - **Un système organisé d'instruments** :
    1. épargne individuelle de précaution
    2. assurances et fonds mutuels
    3. formation et information sur marchés à terme **et** contrats de filière
    4. instruments UE de crise extrême (réassurance envisagée par réserve de crise – Farm Europe 2018)

Simple à dire, plus difficile à faire !

- Il faut investir dans la connaissance des risques (qui s'accroissent)
- Il faut structurer les instruments pour une vraie complémentarité (exemple : épargne individuelle, collective et assurances)
- Il faut investir dans la technologie pour écraser les coûts de fonctionnement
- Il faut autoriser l'expérimentation (dans le cadre d'une plateforme européenne pour partager les points positifs et les difficultés de mise en œuvre)

Conclusion : un choix agricole crucial

- Le choix entre :
  - un statu quo = des aides directes au revenu complétées par des aides nationales ex post comme gestion des risques

    ou
  - un support PAC aux instruments de gestion du risque (estimation personnelle = **10 à 15 % des aides directes pour 70 % de la ferme France**)
- Ma vision :
  - **Le statu quo est une impasse** car perte lente de compétitivité et guerres d'usure dans le partage des aides
  - **Une solution de facilité** et de court terme
  - Investir dans les instruments de gestion du risque, c'est **créer une économie de services** au profit des agriculteurs, des filières agro-alimentaires et donc des consommateurs
  - **Solution de responsabilité** pour des chefs d'entreprise soucieux d'avenir (en forte perturbation)

Merci de votre attention

Si vous voulez en savoir plus :

- Un peu de littérature

- « La gestion pluriannuelle du risque de marché » par Jean Cordier

« Faire face aux risques en agriculture : Quels enjeux, quelles perspectives ? »
Conférence internationale UniLaSalle – Groupama PVL, Paris, février 2018
À paraître

- « *Study on risk management in EU Agriculture* », DG Agri, October 2017 dont Annex 4 – Case study 4 « *Multiannual price risk management* »

ou suite des présentations dans la journée, assurances agricoles ce matin, instruments financiers cet après midi